

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 1213

présenté par

M. Poisson, M. Tian, M. Dhuicq, M. Blanc, M. Sermier, M. Ciotti, M. Siré et M. Huyghe

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence en regard de la volonté de réserver le mariage aux couples composés d'un homme et d'une femme.